

Conditions générales - Nuit du Shortsea 2017

INSCRIPTION A L'ÉVÈNEMENT

Les inscriptions doivent se faire à l'adresse suivante :

<http://civicrm.shortsea.fr/civicrm/event/register?reset=1&id=42&cid=0>.

Il vous suffit de remplir et valider le formulaire d'inscription. Une confirmation d'inscription vous sera ensuite envoyée par e-mail avec votre référence de participant et les modalités de règlement.

Règlement :

- par chèque à l'ordre de : ASSOCIATION BP2S et à l'adresse de BP2S – 47 rue de Monceau 75008 Paris
- par virement à l'ordre de : ASSOCIATION BP2S
IBAN/RIB : FR76 / 30004 / 01842 / 00010016204 / 20 PARIS FRIEDLAND (00575)

IMPORTANT : Merci d'indiquer la référence de participant au dos du chèque ou dans les informations du virement.

Une confirmation de règlement avec un reçu validant votre inscription vous sera ensuite envoyée par e-mail.

Les inscriptions sont validées à réception du paiement. Votre règlement doit être effectué impérativement avant le jour de l'événement. Dans le cas contraire, l'organisation se réserve le droit de vous refuser l'accès le jour de l'événement.

Le paiement de l'inscription n'est pas remboursable mais échangeable avec une personne de la même société. Pour tout échange, il vous suffit d'envoyer un e-mail à g.cadiou@cluster-maritime.fr en mentionnant votre référence participant, le nom, prénom, fonction ainsi que les coordonnées e-mail et téléphone du remplaçant.

Tarifs et règlement

Tous les prix sont indiqués TTC.

Tarif préférentiel (avant le **13 novembre 2017**) :

Membre de BP2S ou du CMF : 75 Euros

Autre : 135 Euros

Tarif normal (après le 13 novembre 2017) :

Membre de BP2S ou du CMF : 100 Euros

Autre : 160 Euros

CANDIDATURES AUX TROPHÉES

Condition d'éligibilité

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est le 27 octobre 2017.

L'initiative doit favoriser le transport maritime à courte distance ou l'intermodalité à maillon maritime.

La candidature aux Trophées est gratuite mais l'inscription à la Nuit du Shortsea d'(au minimum) une personne de la structure candidate est obligatoire.

Les libellés des Trophées sont susceptibles de modifications en fonction des candidatures reçues.

Pour tout renseignement concernant les inscriptions ou les trophées, vous pouvez contacter :

Gaëlle Cadiou - 01 42 25 61 53 – g.cadiou@cluster-maritime.fr